

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:*
Berlie et Mottier S.A., Nyon
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*
CHF 1'000'000
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*
CHF 500'000
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 02.09.2003
6. *Echéance de préavis des créances:* **10.11.2003**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:* Berlie et Mottier S.A., Champ-Colin 15, 1260 Nyon
8. *Indication:* Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. *Remarques:* La réduction du capital-actions s'opère par la réduction de la valeur nominale des actions de Fr. 1'000 à Fr. 500.-. La société de révision Sofirom, à Lausanne, a constaté dans son rapport spécial que les prétentions des créanciers seront intégralement couvertes par le capital réduit.

Etude de Me Dominique Burnier
1260 Nyon

(00046023)